

FAQ

Vous trouverez ci-dessous quelques questions récurrentes qui ont tendance à empêcher les gens d'agir, même si la situation actuelle les préoccupe. Nous espérons qu'elles vous aideront à développer votre propre point de vue. Pour suggérer des ajouts à cette FAQ, n'hésitez pas à nous contacter.

L'histoire de la région est très complexe. Les deux parties ont des droits. Les débats qui y sont connectés semblent sans fin : exportations d'armes, traitement des extrémistes, autodétermination et création d'un État pour les deux parties, et ainsi de suite. C'est trop d'information à (di)gérer. Compte tenu de cette histoire, comment pourrais-je prendre position ?

Les droits de l'homme et le droit humanitaire international ne sont pas compliqués. Bien que l'histoire de la région soit longue et complexe, la Cour internationale de justice a déterminé que ce qui se passe actuellement à Gaza peut être qualifié de manière plausible de génocide. Les attaques contre les populations civiles, les punitions collectives et la famine sont autant de crimes de guerre. En d'autres termes, il n'y a pas de "deux côtés" dans ce qui se passe et vous pouvez soutenir les droits de l'homme des Palestiniens sans aucune autre expertise en matière de relations internationales ou d'affaires étrangères.

Il y a beaucoup d'autres endroits où les gens n'ont ni eau ni nourriture. De même, des crimes de guerre sont perpétrés dans le monde entier - suis-je censé prendre position sur chacun d'entre eux ?

On peut soutenir les droits de l'homme et s'opposer aux crimes de guerre sans équivoque en une seule phrase. Les comparaisons sont une distraction. Restez concentré sur la question centrale de la crise humanitaire en cours en Palestine pour vous aider à vous exprimer avec clarté et détermination dès maintenant. Si d'autres gouvernements voient qu'il est possible de s'en tirer avec des crimes de guerre génocidaires, ils seront encouragés à faire de même ailleurs.

Pourquoi se concentrer sur la Palestine ? Qu'en est-il des autres génocides ?

Premièrement, la justice n'est pas une situation gagnant-perdant. Il est possible de défendre les droits de l'homme dans plusieurs pays simultanément, et de nombreuses luttes décoloniales et libératrices sont liées. Il est tout à fait vrai que les civils souffrent terriblement au Soudan, au Congo et ailleurs. Ces conflits méritent tous une plus grande attention de la part de la communauté internationale.

Nous mettons l'accent sur le sort des Palestiniens dans ce projet pour les raisons suivantes :

- Deux des pays les plus militarisés du monde (notamment Israël et les États-Unis), avec le soutien de grandes puissances (par exemple l'Allemagne et le Royaume-Uni), s'en prennent activement aux civils assiégés. Il s'agit d'une bataille entre des armées riches et technologiquement avancées et une population occupée - et non d'une guerre entre deux armées - qui est activement soutenue et encouragée aux plus hauts niveaux de l'Occident.

- Si le monde accepte le modèle israélien de crimes de guerre génocidaires, nous pouvons être certains qu'il sera exporté. La technologie "testée au combat", la politique extrémiste, les niveaux de destruction sans précédent - tout cela. Tout cela nous rend moins sûrs.

- Les Palestiniens subissent depuis plus de 70 ans une oppression et une occupation violentes. La seule différence aujourd'hui est que le piétinement de leurs droits humains universels est enfin exposé à la vue du monde entier. Leur heure est venue - ils méritent la justice.

- Ce conflit a un énorme potentiel de déclenchement de guerres mondiales plus vastes. Si la Palestine n'était pas si stratégique pour tant de puissances mondiales, cette minuscule parcelle de terre reliant le Moyen-Orient à l'Afrique aurait été abandonnée depuis longtemps.

Le plus positif est peut-être que si la communauté mondiale parvient à contraindre les nations les plus puissantes à respecter le droit international en Palestine, des leçons seront tirées sur la manière de gérer d'autres conflits armés d'une manière plus humanitaire. Le pouvoir du peuple sera indéniable. Des précédents seront établis.

Encore une fois, cela ne signifie pas qu'il faille ignorer les autres génocides ! Si vous êtes appelés à vous concentrer sur d'autres aspects, vous pouvez le faire sans utiliser ces raisons pour saper la solidarité avec les Palestiniens.

Compte tenu de ce que le Hamas a fait le 7 octobre 2023, Israël n'a-t-il pas le droit de faire tout ce qui est nécessaire pour se défendre ?

Le droit international humanitaire fixe des limites. Le droit des conflits armés (par exemple, le droit de La Haye, le droit de Genève) ne fonctionne que si tous les pays y adhèrent, y compris les pays riches et puissants. Nous ne pouvons tolérer un monde où il n'y a pas de limites à l'usage de la violence...

Je suis très choqué(e) par ce qui est arrivé et ce qui arrive aux otages israéliens. Le fait de parler des droits de l'homme des Palestiniens aidera-t-il ou nuira-t-il à ces otages ?

La prise d'otages est illégale au regard du droit international et devrait être totalement inacceptable, quel qu'en soit l'auteur. De nombreux commentateurs israéliens et juifs - sans parler des parents des otages - ont souligné que le gouvernement Netanayhu a montré peu d'intérêt réel pour obtenir la libération des otages détenus par le Hamas. Il a été largement rapporté que le Hamas était prêt à libérer les otages au début du mois d'octobre mais que le gouvernement israélien a refusé l'accord ; il en va de même pour l'accord de cessez-le-feu actuel que le Hamas a accepté mais qu'Israël a rejeté. Israël s'est dit déterminé à attaquer Rafah, mettant ainsi en danger ses propres otages et les civils palestiniens. Depuis 1967, Israël a détenu environ un million de Palestiniens, dont des dizaines de milliers d'enfants. En pourcentage de la population, c'est énorme ; au moins quatre hommes palestiniens sur dix passeront du temps dans les prisons israéliennes, et 70 % des familles palestiniennes ont au moins un parent détenu. Lors du cessez-le-feu de novembre 2023, le Hamas a libéré 110 ressortissants israéliens et étrangers détenus à Gaza, en échange de la libération de 240 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, dont 107 étaient des enfants et les trois quarts n'avaient pas été reconnus coupables d'un crime. Ce système répressif doit changer.

Certains commentateurs affirment que les droits de l'homme des Palestiniens (tels que le droit à la nourriture et à l'eau) ne sont pas violés et que si c'est le cas, Israël n'en est pas la cause - comment savoir à qui se fier ?

Faites confiance à vos propres yeux et à votre esprit critique. Les longues files de camions qu'Israël empêche d'acheminer l'aide humanitaire ont été largement photographiées et filmées. Des témoignages sont également largement disponibles. Par exemple, le sénateur américain Jeff Merkley (D-OR) parle des points de contrôle israéliens qui bloquent intentionnellement l'aide.

"Israël a mis en place un système très compliqué pour inspecter les camions à l'avance. Ils disposaient d'un tel système d'inspection avant le 7 octobre, et ils étaient en mesure d'inspecter et d'autoriser l'entrée de 500 camions par jour. Mais ils ont mis en place un système ultra-compliqué que le sénateur Van Hollen et moi-même avons pu observer au point de passage de Rafah, où les chauffeurs de camions, après avoir chargé leurs marchandises, attendent souvent jusqu'à une semaine pour obtenir l'autorisation de passer à Gaza - une semaine".

Le 7 mai, Israël s'est emparé du point de passage de Rafah et l'a fermé, coupant ainsi toutes les voies d'acheminement de l'aide. La région est désormais une zone de guerre active.

Les Palestiniens ont également le droit à l'autodétermination, de vivre dans la sécurité et la dignité sans la domination militaire israélienne. Ce droit - à un État souverain - est inscrit dans de nombreuses résolutions des Nations unies, mais il n'a pas été respecté jusqu'à présent. Nous ne devons pas permettre à Israël de continuer à violer ce droit.

Le fait de défendre les droits de l'homme des Palestiniens au cours de ce conflit ne profite-t-il pas au Hamas ?

La défense des droits de l'homme des Palestiniens profite à tous ceux qui croient en des normes internationales partagées et en un ordre international fondé sur des règles. Si un acteur étatique est autorisé à violer cette architecture en toute impunité, la structure perd sa crédibilité et sa valeur.

Comme le gouvernement américain et de nombreux experts l'ont admis en privé, le Hamas ne peut être vaincu militairement et, même si cela se produisait, un autre groupe surgira à sa place. Le seul moyen de mettre fin au cycle de la violence est de progresser vers une solution politique fondée sur le droit international et le droit à l'autodétermination. Cela signifie qu'il faut mettre fin à l'occupation israélienne et soutenir la création d'un État souverain pour les Palestiniens. Une telle solution politique commence par un cessez-le-feu et une désescalade.

Pourrais-je être accusé d'antisémitisme ou de soutien au terrorisme ? Cela ne risque-t-il pas d'entraîner des risques professionnels, sociaux, juridiques ou de sécurité physique ?

Oui, les accusations ont tendance à fuser lorsque le statu quo est remis en question. L'antisémitisme est réel et doit être condamné. L'islamophobie et le racisme anti-palestinien sont également réels et doivent être condamnés. Il faut toujours défendre sa position en partant d'un point de vue d'humanité partagée plutôt que d'un point de vue de haine. Soutenir les droits de l'homme des Palestiniens ne signifie pas que l'on déteste le peuple d'Israël ou que l'on soutient la terreur - de nombreux Juifs critiquent vivement l'action du gouvernement israélien.

Le pouvoir et les privilèges ne sont jamais abandonnés sans combat, et cela peut inclure des calomnies et des accusations de mauvaise foi. Chacun doit décider de son propre niveau de risque et d'implication en fonction de la façon dont il souhaite que l'histoire se souvienne de lui.

Il n'est pas nécessaire de connaître le droit international sur le bout des doigts, mais vous pouvez vous référer à quelques données de base :

1. Le droit à l'autodétermination est inscrit dans le droit international.

2. Les Palestiniens vivent sous occupation militaire israélienne depuis 1967. La Cour internationale de justice examine actuellement si l'occupation est devenue illégale et doit cesser immédiatement sans négociation.

3. Les Nations unies ont affirmé à plusieurs reprises le droit des Palestiniens à l'autodétermination. La création d'un État palestinien est le souhait majoritaire de la communauté internationale.

Ces principes juridiques internationaux fondamentaux ne sont pas antisémites et ne soutiennent pas le terrorisme.

Et si je n'utilise pas les réseaux sociaux pour des questions politiques ?

Il est possible de soutenir les droits de l'homme des Palestiniens de manière significative sans les réseaux sociaux. Utilisez la plateforme dont vous disposez, même s'il ne s'agit que d'appels à vos élus ou de conversations entre amis ou en famille. Si vous êtes sur les réseaux sociaux, regardez comment d'autres les utilisent pour soutenir les droits humains des Palestiniens. Des partisans s'expriment même sur le site professionnel de LinkedIn.

Toutes les vraies décisions sont prises par de puissants groupes d'intérêts à un niveau bien plus élevé que le mien. Quel est l'intérêt d'exprimer mon point de vue ?

Il est facile d'éprouver un sentiment d'impuissance (voire de fatalité) face aux questions des droits humains ou à toute autre crise majeure. Ce défaitisme, bien que compréhensible, ne fait que maintenir les choses en l'état. Les structures de pouvoir sous-jacentes sont clairement menacées par notre influence croissante, mais il faudra que nous soyons beaucoup plus nombreux pour renverser le cours de l'histoire. Le changement ne se produit pas tout seul. Nous devons prendre la parole et faire en sorte qu'il se produise.

Il peut être utile de savoir qu'il suffit d'un petit pourcentage de la population, correctement mobilisé, pour qu'une campagne non violente soit couronnée de succès.

Je me concentre sur autre chose - qu'en est-il des dommages causés à mes relations avec les clients, les bailleurs de fonds ou les parties prenantes si je commente les droits de l'homme des Palestiniens ?)

Défendre l'égalité des droits demande du courage. Les mouvements en faveur des droits civiques, du droit de vote, etc. se sont tous heurtés à des résistances au cours de l'histoire. Nous devons tous peser ce que nous savons être juste à long terme et les risques à court terme en termes de réputation, de profession et autres. Des millions d'entre nous défendent les Palestiniens parce qu'ils se sentent moralement obligés de le faire en ce moment critique.

Beaucoup d'entre nous se demandent : "Que ferais-je si j'étais encore en vie à l'époque de l'esclavage ? Ou du temps de Jim Crow dans le Sud ? Ou de l'apartheid ? Que ferais-je si mon pays commettait un génocide ? La réponse est que vous êtes en train de le faire. En ce moment même". - Aaron Bushnell, aviateur américain, décédé après s'être immolé par le feu devant l'ambassade d'Israël à Washington DC. Il s'agit d'un acte de protestation courageux mais extrême, que nous ne recommandons pas aux autres de reproduire. Mais sa question est tout à fait pertinente pour tous ceux d'entre nous qui restent silencieux bien qu'ils soient préoccupés par ce qui est fait en notre nom.

S'agit-il d'un génocide ?

C'est ce que pensent de nombreuses personnes qui étudient le sujet. Certains se sont exprimés très tôt et avec courage. Aujourd'hui, des experts qui refusaient auparavant d'utiliser le mot "g" affirment que c'est le cas. Le Journal of Genocide Research a publié une série d'articles sur le sujet depuis l'année dernière.

Au-delà des universitaires, les tribunaux répondent à la question par un "oui". En janvier 2024, la Cour internationale de justice a estimé que les actions d'Israël à Gaza constituaient un "cas plausible" de génocide. Les poursuites judiciaires prendront des années. Les tactiques largement rapportées, telles que la guerre de siège et la restriction des flux de nourriture dans la bande de Gaza - dont le sénateur américain Jeff Merkley, entre autres, a été témoin - sont la preuve d'une punition collective destinée à affamer tous les habitants de la bande de Gaza. Le ciblage permanent des camps de réfugiés, des hôpitaux, des travailleurs humanitaires et des journalistes est une preuve de l'intention de nuire à la population générale et à ceux qui l'aident.

Le génocide est un processus qui comporte de multiples étapes. Il peut varier en vitesse et en méthode(s). À mesure que la situation se prolonge, les risques s'accroissent et deviennent plus graves. Nous n'attendons tout simplement pas qu'un génocide soit terminé pour agir.

Si vous préférez ignorer les spécialistes du génocide et utiliser une autre expression comme "crimes de guerre génocidaires" ou "massacres", c'est très bien aussi. Ce qui compte, c'est ce que vous faites de ce qui s'est passé et de ce qui est en train de se passer.